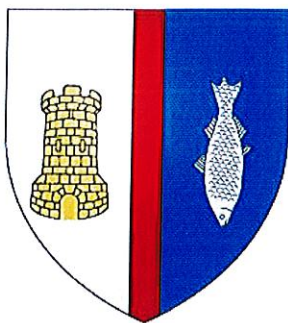


COMMUNE DE PROPRIANO



AVIS DE PUBLICITÉ

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

MISE A DISPOSITION PAR BAIL COMMERCIAL D'UN BIEN DU DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL RELATIF AU BAR-RESTAURANT DE L'AÉRODROME DE TAVARIA

[Annule et remplace l'« AVIS ADMINISTRATIF » adressé à la publication le 16 octobre 2026
Publié sur le quotidien Corse Matin le 18 octobre 2026]

Autorité gestionnaire attribuant le bail :

Commune de Propriano, représentée par son Maire en exercice - Hôtel de ville, 6 Avenue Napoléon III - 20110
PROPRIANO-Tél : 04.95.76.00.44
Email : admgenerale@mairiepropriano.fr

Objet du présent avis :

Le présent avis a pour objet de sélectionner un opérateur économique en vue de la conclusion d'un bail commercial portant sur l'exploitation du bar-restaurant de l'aérodrome de Tavia, dépendant du domaine privé de la commune de Propriano.

La présente procédure vise à garantir la transparence et l'égalité de traitement des candidats préalablement à l'attribution de ce droit d'occupation économique. Il ne s'agit nullement d'attribuer au futur titulaire une délégation de service public ni un marché public.

Désignation des espaces mis à disposition :

Chaque candidat pourra durant la période de consultation visiter sur demande les locaux proposés dont il trouvera les caractéristiques principales dans le « *cahier des charges – règlement de la consultation* » ainsi que ses deux annexes (Plan du site / Etat des lieux et inventaire du matériel et mobilier mis à disposition du titulaire)

Nature juridique du titre :

L'occupation donnera lieu à la conclusion d'un bail commercial régi par les dispositions du Code de commerce applicables aux propriétés commerciales, sous réserve des clauses spécifiques liées à l'implantation du bien.

Durée : 9 (neuf) ans.

Communication des documents de la consultation :

Le « *cahier des charges – règlement de la consultation* » ainsi que ses trois annexes (Plan du site / Etat des lieux et inventaire du matériel et mobilier mis à disposition du titulaire) peuvent être librement téléchargés sur le site sur le site internet de la Ville de Propriano : <https://mairie-propriano.com> ou retirés gratuitement en mairie.

Composition du dossier de candidature – Modalités d'envoi des propositions – Critères de jugement des propositions :
Se référer au « *cahier des charges – règlement de la consultation* » et à ses annexes.

Date limite de réception des propositions :

La date limite de réception des propositions en mairie est fixée au 27 novembre 2026 à 10h00.

Date de publication du présent avis : 26 octobre 2026.



Le Maire, Paul Marie BARTOLI